

AGENDA

Mardi 21 décembre, à 17h, à Paris, **grand rassemblement contre la LOPPSI 2*** devant l'Assemblée nationale (Mo Assemblée-Nationale).
<http://www.demosphere.eu/node/21859>

Mercredi 22 décembre, à 19h, place de la Concorde à Paris 8^e, **dîner du Siècle: on s'invite ???**
Comme au mois d'octobre et de novembre, Pierre Carles, réalisateur de "[Fin de concession](#)", et son équipe ont prévu de perturber pacifiquement « le dîner du Siècle », un repas réunissant chaque mois des journalistes, hommes politiques et chefs d'entreprise à Paris. Avis à la population lassée des élucubrations des élites ! Les pontes du journalisme, de la politique et de l'économie se réunissent comme tous les derniers mercredis du mois dans les salons de l'Automobile Club de France pour leur succulent mais trop méconnu « Dîner du Siècle ». Ce mercredi, soyons à nouveau là comme empêcheurs de becqueter en rond venus se joindre à la haute société.
Le but : montrer les accointances entre médias, grands patrons et hommes politiques et faire en sorte que le Dîner du Siècle ne puisse plus se tenir en toute discrétion. Plus il y aura de fous...
<http://paris.onvasortir.com/pierre-carles-diner-du-siecle-2181601.html>
Automobile Club de France, 6-8, place de la Concorde (Mo Concorde).
<http://www.demosphere.eu/node/21882>

* **Communiqué de presse « LOPPSI 2 : pas en notre nom ! »**

Paris, le 18 novembre 2010

Le projet de « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure » (dite « LOPPSI 2 ») sera examiné la semaine prochaine en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. Les organisations membres et partenaires du Collectif Liberté Egalité Justice (CLEJ), inquiètes de l'absence de réel débat concernant ce texte, tiennent à alerter les citoyens sur les dérives dont il est porteur, qui mettent en péril les équilibres démocratiques de notre pays.

Ce projet de loi se présente comme un agrégat hétéroclite de dispositions techniques qui justifie le terme, désormais consacré, de « fourre-tout législatif ». L'illisibilité qui résulte de cet assemblage a pour effet d'évincer les débats parlementaires et publics, en empêchant les différents acteurs de prendre le recul suffisant pour discuter des grandes orientations qui s'en dégagent. Or, ce texte révèle une ligne politique particulièrement inquiétante : fichage, surveillance, contrôle, enfermement ! Les nouvelles valeurs que le gouvernement veut imposer à la société seraient-elles : répression, exclusion, stigmatisation, suspicion ?

La LOPPSI 2 relaie un discours politique belliqueux qui utilise la figure du délinquant pour entretenir le fantasme de l'ennemi intérieur et qui assimile, corrélativement, tout acte de délinquance à une atteinte à l'Etat. Au nom de la protection de la société contre ses « ennemis », les mesures dérogatoires au droit commun sont sur le point de devenir la norme, la surveillance et le contrôle social s'étendent et l'objectif de réinsertion assigné à chaque peine disparaît.

Cet énième fatras sécuritaire prévoit d'abord d'étendre considérablement les dispositifs de fichage et de vidéosurveillance (désormais appelée « vidéoprotection »). Non contente de reconduire les fichiers de police et de gendarmerie actuels (STIC et JUDEX) – pourtant détournés de leurs objectifs initiaux, truffés d'erreurs, incontrôlables et, de fait, incontrôlés – la majorité UMP s'apprête à les interconnecter et à les étendre. Les données relatives à un suspect innocent ne seront pas systématiquement effacées : pourront donc être maintenues dans ces fichiers dits « d'antécédents » des personnes qui, en réalité, n'en auront pas ! De même, alors que les pays anglo-saxons reviennent sur le dogme coûteux de son efficacité, en France l'objectif est d'accroître au maximum l'espionnage de l'espace public : les autorités pourront placer des dispositifs de vidéosurveillance pratiquement partout sur la voie publique ; toutes les entreprises privées pourront installer des caméras aux abords de leurs établissements ; les préfets pourront faire de même le long du parcours des manifestations.

Il est particulièrement inquiétant d'entendre, en marge des discussions sur cette banalisation de la surveillance et du fichage, des membres du gouvernement affirmer que seuls ceux qui ont quelque chose à se reprocher ont quelque-chose à craindre. Un tel discours, qui supprime la distance entre l'autorité de l'Etat et la conscience individuelle, est particulièrement malsain. Nous pensons à l'inverse que nous avons toutes et tous à craindre de cette extension du contrôle social car elle contribuera, demain, à réduire encore nos droits et nos libertés.

Le projet comporte aussi, bien sûr, un imposant volet répressif. Ainsi, en guise de « réponse » aux difficultés de certaines familles, ses rédacteurs ont imaginé un « couvre-feu » pour les mineurs de moins de 13 ans – qui ne manquera pas d’engendrer des contrôles abusifs –, un nouveau « contrat de responsabilité parentale » – qui renforcera la marginalisation de certains parents – et une procédure proche de la comparution immédiate devant le tribunal pour enfants – qui achèvera d’aligner la justice des mineurs sur celle des majeurs, devançant ainsi le débat public sur la réforme prévue de l’ordonnance de 1945. La création d’un délit de « vente à la sauvette », le surdurcissement des peines pour les auteurs d’agressions ou de cambriolages à l’encontre de personnes âgées, l’introduction de confiscations automatiques en matière routière, l’invention de peines-planchers dès la première infraction, l’élargissement de la période de sûreté de 30 ans de réclusion à de nouveaux crimes ou encore l’extension des possibilités de placement sous surveillance électronique après l’exécution de la peine complètent ce sombre tableau d’un droit pénal transformé en outil de communication politique au péril de nos principes, de nos libertés et du simple sens de la réalité.

L’Etat abandonne certaines de ses missions régaliennes : augmentation des pouvoirs de la police municipale ; création d’une milice policière baptisée « réserve civile » ; instauration d’un vague « Conseil national des activités privées de sécurité » qui entérine et annonce la privatisation croissante de la sécurité ; possibilité pour les agents des transports en commun d’expulser des voyageurs par la force.

Enfin, ce projet confie à l’autorité administrative de nouveaux pouvoirs d’atteinte aux libertés individuelles en dehors de tout contrôle judiciaire : filtrage des sites internet, dépistages contraints, expulsion en 48 heures des occupants d’habitations hors normes – tels que campements, bidonvilles, mobil-homes, maisons sans permis de construire ou habitats choisis (yourtes, tipis, cabanes...) – et leur destruction.

L’idéologie primaire et dangereuse qui a présidé à l’élaboration de ce texte n’est pas nouvelle. La LOPSI, la loi Perben, la loi sur la sécurité intérieure, la loi Perben 2, la loi sur la « prévention » de la délinquance, la loi sur la récidive, la loi sur les peines-planchers, la loi sur la rétention de sûreté, la loi sur la récidive criminelle, la loi sur les « bandes »... en sont les (in)dignes ancêtres. Chaque fois, l’objectif affiché est de lutter contre la criminalité, de protéger les citoyens, de créer les conditions du bien-être général. La réalité est tout autre : le « sentiment d’insécurité » augmente avec l’insécurité sociale et nos principes démocratiques se réduisent comme peau de chagrin.

Comme les précédents, ce texte s’annonce inefficace du point de vue des fins qu’il prétend atteindre, mais très efficace au regard de ses fins réelles : il nous prépare une société du contrôle, fondée sur une stratégie de la tension particulièrement nette dans le discours guerrier prononcé le 30 juillet dernier par le chef de l’Etat à Grenoble.

Les organisations membres et partenaires du Collectif Liberté Egalité Justice (CLEJ) alertent l’ensemble des citoyens sur le caractère à la fois inutile et inacceptable de ce projet de loi qui n’a pas donné lieu à un véritable débat public et qui, pourtant, devrait être bientôt adopté en leur nom...

Liste des 55 organisations signataires : Assemblée citoyenne des originaires de Turquie, Act-Up Paris, Association des Tunisiens en France (ATF), Collectif « Non à la politique de la peur », Confédération syndicale des familles (CSF), Droit au Logement (DAL), Droit Solidarité, Fasti, FCPE, Fondation Copernic, Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), Gisti, Groupement étudiant national d’enseignement aux personnes incarcérées (Genepi), Habitants de logements éphémères et mobiles (HALEM), InLibroVeritas, Inter LGBT, Intersquat Paris, Jeudi Noir, Iris (Imaginons un réseau Internet solidaire), La Quadrature du Net, Libre Accès, Ligue des droits de l’homme (LDH), Macaq, Mouvement de la paix, Privacy France, Resel (Réseau Stop aux expulsions de logement), SNJ-CGT, Solidaires unitaires démocratiques - santé/sociaux (SUD santé/sociaux), Syndicat de la magistrature (SM), Syndicat des avocats de France (SAF), Syndicat national de l’enseignement supérieur (SNESUP/FSU), Syndicat national de l’ensemble des personnels de l’administration pénitentiaire (SNEPAP/FSU), Syndicat national des personnels de l’éducation et du social - Protection judiciaire de la jeunesse (SNPES-PJJ/FSU), Syndicat national unitaire des collectivités locales, de l’intérieur et des affaires sociales (SNUCLias/FSU), Union juive française pour la paix (UJFP), Union syndicale de la psychiatrie (USP), Union syndicale Solidaires, Unsa Education, Vecam...

Partis politiques : Cap 21, Europe Ecologie/Les Verts, Fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE), Gauche Unitaire, Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), Parti communiste des ouvriers de France, Parti communiste français (PCF), Parti de gauche...

ooOOoo

Plus les **commentaires très justes des artistes du Jardin d'Alice** qui se joignent aux très nombreuses associations, collectifs et formations militantes pour appeler à l'information et à la résistance citoyenne.

[...] Ce texte durcit globalement les dispositifs sécuritaires du pays, et menace nos libertés. L'information des citoyens sur la LOPPSI 2 par les médias classiques est plus que minimale, et le débat quasi absent, alors que son impact est énorme. [...] Ce projet de loi mérite l'attention générale, tant il agresse l'idée même de partage, de solidarité, d'ouverture à la différence, bref... l'idée d'une paix et d'une justice sociales. Notre démarche de squatteurs pour la réquisition citoyenne des espaces vides y est bien sûr visée, mais aussi de très nombreux autres domaines, dont voici un bref aperçu ci-dessous... bonne lecture...

Le texte de loi comporte quarante-huit articles relatifs en particulier à la lutte contre la délinquance routière et la "cyber-pédopornographie", l'instauration d'un couvre-feu pour les mineurs ou encore l'expulsion d'habitats illicites. Il donne également de nouveaux pouvoirs à la police et prévoit d'en déléguer aux polices municipales et aux entreprises de sécurité privée.

Internet : l'article 4 met en place une censure administrative du Net au prétexte de lutter contre la pédopornographie. Si l'objectif semble louable, de telles mesures se révèlent non seulement inefficaces, mais aussi contreproductives. Voir à ce propos : <http://www.ange-bleu.com/article.ph..>

Habitats atypiques : l'article 32 ter A, introduit par un amendement du gouvernement adopté par la commission des lois du Sénat, puis voté par le Sénat le 10 septembre 2010, crée une procédure d'exception, expéditive et arbitraire, à l'initiative du préfet et en l'absence du juge, pour expulser les habitants installés de manière « illicite ». Si la procédure contradictoire est prévue dans les textes, elle est néanmoins compromise, et l'article prévoit également la destruction des biens, ainsi qu'une amende de 3 750 € pour le propriétaire du terrain, public ou privé, qui s'opposerait à ces procédures arbitraires. Sont visés les occupants d'habitats de fortune, les gens du voyage, les ménages occupant des locaux et maisons construits sans permis, les occupants d'habitats alternatifs (yourtes, tipis, cabanes...), les habitants de mobil-homes, les squats...

Cybersurveillance : les enquêteurs pourront placer des mouchards sur les ordinateurs de suspects, sous le contrôle d'un juge d'instruction. Les données personnelles révélées par ces logiciels espions seraient effacées à la clôture de l'enquête. La police, sur autorisation du juge des libertés, pourrait utiliser tout moyen (physiquement ou à distance) pour s'introduire dans des ordinateurs et en extraire des données dans diverses affaires, allant de crimes graves (pédophilie, meurtre, etc.) au trafic d'armes, de stupéfiants, au blanchiment d'argent, mais aussi au délit « d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger en France commis en bande organisée », sans le consentement des propriétaires des ordinateurs.

Le projet de loi n'explique pas ce que seront exactement les moyens techniques pour recueillir les données. Mais le FBI a déjà utilisé des programmes qui espionnent les frappes de touches, tel Magic Lantern, utilisant les techniques des pirates informatiques pour l'installer dans l'ordinateur ciblé. L'utilisation de tels programmes pour ne pas être détectés nécessite la coopération des sociétés éditant les antivirus. Certains experts en sécurité redoutent que des pirates développent des programmes malicieux se faisant passer pour le logiciel du FBI.

La "vidéoprotection" remplace la "vidéosurveillance" (première ligne de l'article 17).

Pour les mineurs de 13 ans : un amendement introduit par le gouvernement prévoit que les préfets puissent décréter un couvre-feu entre 23 heures et 6 heures du matin pour les moins de 13 ans, dans les cas où « leur présence sur la voie publique durant la nuit (...) les exposerait à un risque manifeste pour leur santé, leur sécurité, leur éducation ou leur moralité », qu'ils soient délinquants ou pas.

La LOPPSI prévoit un budget de 2,5 milliards d'euros réparti sur cinq ans : 2009, 187 millions d'euros ; 2010, 375 millions ; 2011, 483 millions ; 2012, 657 millions ; 2013, 836 millions. Notez que le plus gros budget est réservé à l'année 2013, qui correspond à l'après-présidentielles,

et engage donc le futur gouvernement.

La CNIL a rendu le 24 juillet 2009 son avis sur ce projet de loi : « Nous sommes inquiets par ce projet de loi. Nous redoutons une utilisation excessive de ce système d'espionnage par la police, qui pourrait mettre en danger la protection des sources journalistiques. Le cadre de mise en œuvre de la captation des données informatiques doit être plus clairement défini. Nous demandons aux parlementaires de présenter des amendements pour mieux encadrer ce projet. »

Nous vous encourageons expressément à vous renseigner par vous-mêmes sur ce projet de loi, à en parler autour de vous pour vous faire votre propre opinion et, bien sûr, à participer de près ou de loin aux actions annoncées dans toutes les villes et campagnes de France. Des appels sont lancés, l'information circule sur le net. Ci-dessous, nous vous indiquons des liens intéressants parmi d'autres... :

<http://halem.infini.fr/>

<http://clej.blog.free.fr/>

<http://www.laquadrature.net/fr/loppsi-a-lassemblee-rejetons-la-censure-du-net>

<http://libreacces.org/spip.php?article92>

<http://nonaloppsi2.forumgratuit.fr/calendrier-des-actions-f8/une-journee-de-mobilisation-nationale-et-organise-le-18-decembre-par-rapport-au-logement-t7.htm>

http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/lopsi_performance.asp

(par ici vous pouvez accéder aux comptes rendus des discussions entre députés, très instructif!)

<http://nonaloppsi2.forumgratuit.fr/calendrier-des-actions-f8/une-journee-de-mobilisation-nationale-et-organise-le-18-decembre-par-rapport-au-logement-t7.htm>

[http://www.senat.fr/rap/l09-517/l09-51725.html - toc212](http://www.senat.fr/rap/l09-517/l09-51725.html-toc212)

<http://www.senat.fr/rap/l09-517/l09-51725.html#toc212>

<http://lenigloencolere.over-blog.com/article-loppsi-2-le-gouvernement-fait-la-guerre-aux-mal-lotis-60825935.html>

<http://lenigloencolere.over-blog.com/article-loppsi-2-le-gouvernement-fait-la-guerre-aux-mal-lotis-60825935.html>

<http://www.ladepêche.fr/article/2010/11/30/959680-Loppsi-2-la-loi-qui-alarme-le-Droit-au-logement.html>

Une pétition est en ligne sur <http://www.petitionenligne.fr/petition/contre-la-loi-loppsi-2/410>

Vous avez aussi la possibilité de contacter les députés de Paris ou autres villes pour leur rappeler qu'ils ont du pain sur la planche dès mardi prochain, et que nous les regardons! Voir ce lien :

http://www.laquadrature.net/wiki/Deputes_par_departement

Si vous souhaitez vous informer et discuter davantage de ce projet de loi et des actions à venir, n'hésitez pas à... sonner à la porte du Jardin d'Alice (ouvert depuis mars 2009), 40, rue de la Chapelle, Paris 18^e (Mo Marx-Dormoy) 40jardinalice@gmail.com

"Il n'y a pas de lieux vides, il n'y a que des lieux prisonniers."

ooOOOoo

SAVOIR, AGIR

- Participer à la **mobilisation citoyenne contre les poursuites de Max Havelaar France à l'encontre de Christian Jacquiau**, économiste, journaliste et écrivain (*Les coulisses de la grande distribution*, 2000 ; *Les coulisses du commerce équitable*, 2006), pour diffamation suite à la publication d'un article titré « Commerce équitable : un attrape-bobo ? » dans *L'Echo des savanes* en juin 2008.

<http://www.soutien-christianjacquiau.fr/>

- Défendre les terres fertiles peut devenir un acte concret : ensemble, achetons une vigne !

Appel de collecte de fonds lancé par l'association Foll'Avoine

Nous recherchons 20 000 euros afin de racheter 1,3 hectare de vigne dans le Luberon!

Parce que l'utopie est la vérité de demain, nous nous lançons dans ce beau projet afin de vivre une belle expérience humaine, paysanne et citoyenne. Comment ça marche ?

Vous achetez le nombre de parts que vous souhaitez (une part = 50 euros)

Vous adhérez à l'association Foll'Avoine = 15 euros , ce qui vous offre la possibilité de faire partie du conseil d'administration.

Puis vous entrez dans un projet collectif au sein duquel vous pouvez participer à la taille de la vigne, aux vendanges, à la préparation des bouteilles, à la vinification et à l'étiquetage...

Ensuite, chaque année vous aurez au minimum deux bouteilles de vin, de notre propre cuvée, « La cuvée Foll'Avoine », cultivée en agriculture biologique avec projet de cultiver la vigne en biodynamie - à savoir, la première année, celle de la mise en route pas de bouteille de notre futur grand cru... il faudra patienter un an !

L'aspect technique : aujourd'hui nous cherchons à réunir au plus vite les fonds nécessaire ; demain nous déciderons de la forme GFA (groupe foncier agricole) ou SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) ; après-demain, soit nous réussissons, soit nous vous remboursons.

L'intérêt pour le paysan : lui permettre de continuer de cultiver une terre qu'il ne peut racheter aujourd'hui. En gros, 2/3 de la culture pour le paysan, 1/3 pour les acheteurs.

L'intérêt général : agir pour la préservation des terres fertiles, innover dans des formes d'actions directes et efficaces.

Contact : Association Foll'Avoine, [follavoine.paca\(a\)yahoo.fr](mailto:follavoine.paca(a)yahoo.fr), 06 25 61 46 33 ou 06 68 44 06 01.
<http://84sansogm.sosblog.fr/84-sans-OGM-b1/POUR-LA-VIGNE-TELECHARGEMENT-DU-BON-CADEAU-b1-p59416.htm>

- Rejoindre **Les Amis de la commune de Tarnac**

Tarnac, le 1er décembre 2010

Bonjour!

Nous ne vous écrivons pas, aujourd'hui, pour vous entretenir des obscurs dédales de procédure dans lesquels la justice s'attache à enfermer certains d'entre nous, et dont nous essayons encore de les sortir. Nous vous écrivons dans une perspective nettement plus joyeuse : ce que nous avons commencé à construire, depuis plusieurs années, sur le plateau de Millevaches.

Si nous nous sommes installés à Tarnac, c'est bien sûr pour la vieille tradition de résistance à l'autorité centrale, d'entraide populaire, de communisme rural qui y survivait. Notre idée n'a jamais été de nous y réfugier, mais au contraire de nous y regrouper pour y élaborer d'autres rapports sociaux, y rendre vivables d'autres rapports au monde que ceux qui dominent, et précisément dévastent le monde.

Nous imaginions des communes qui se répartissent les cultures élémentaires et se partagent lors de fêtes mémorables les récoltes selon leurs besoins, des garages collectifs, des camions sillonnant le plateau pour apporter à ceux qui ne peuvent se déplacer le ravitaillement nécessaire, des discussions de bar plus pointues qu'un séminaire à la fac, une laiterie commune qui fournirait à tous le lait à prix coûtant, bref : tout un territoire qui s'affranchit peu à peu du recours à l'argent, à la police, à l'Etat.

L'offensive policière qui nous a frappés visait, entre autres choses, à détruire l'expérience qui commence à prendre racine ici, à trancher les liens qui nous unissent et nous unissent aux autres habitants du plateau : isoler pour mieux anéantir. Non seulement l'opération n'a pas rencontré le succès escompté, mais elle a eu l'effet exactement inverse. La solidarité qui s'est exprimée ici a dépassé tout espoir raisonnable. Grâce au soutien de tant d'inconnus aux quatre coins de la France et du monde, grâce à votre soutien donc, nous avons pu traverser l'épreuve qui devait nous pulvériser. Ce plateau qu'il s'agissait de nettoyer de toute dissidence finit par l'attirer comme magnétiquement. Quant à nous, tout cela n'a fait que tremper un peu plus notre détermination, et nous attacher un peu plus fermement à réaliser nos perspectives initiales. Le bar-épicerie est toujours là. La ferme du Goutailoux voit paisiblement croître son troupeau et ses cultures communes. Une assemblée populaire a même vu le jour sur le plateau afin d'intervenir et d'appuyer le dernier mouvement contre la réforme des retraites; et elle est intervenue.

(La suite à lire en pièce jointe.)

Des Amis de la Commune de Tarnac, magasin général, 12, rue du Tilleul, 19170 Tarnac,
act@boum.org

ooOOoo

CHOISIR

- Foie gras = gavage = foie malade = concentré de souffrances

Pas encore convaincu ?? Stop Gavage (L214 - <http://www.l214.com>), avec le soutien de la SPA, dévoile de nouvelles images provenant d'élevages sous contrat avec le groupe Euralis - propriétaire des marques Montfort, Rougié, Bizac et Pierre Champion, et fournisseur de nombreuses marques de distributeur. <http://www.stopgavage.com/video-foie-gras-euralis-montfort.php>

[de la part de notre ami Frédéric (magasin Biosphère, 57, rue Saint-Maur, à Paris 11^e) qui plie boutique à la fin de l'année, [info\(a\)biosphere.com](mailto:info@biosphere.com), 01 48 06 08 81 – n'hésitez pas à venir en causer... et à l'aider à liquider le stock de bon miam miam sans gluten, végétarien et écoproduits (entretien, compléments alimentaires, bouquins...) pour liquider c't'affaire et repartir du bon pied]

ooOOOoo

VOIR, ENTENDRE...

- Le très didactique film d'animation **Histoire des trucs** (*The Story of Stuff*) avec Annie Leonard (2007, environ 20 minutes). <http://www.storyofstuff.com/international/> (cliquez sur la langue de votre choix) [de la part de Florence Gibert, [flogib\(a\)gmail.com](mailto:flogib(a)gmail.com)]

- Le troisième (et dernier) film de la série « Simplicité volontaire et décroissance » est enfin monté et, disponible. Il s'intitule : **Simplicité volontaire et décroissance 3... Changer, et changer le monde**. L'autoprodacteur-réalisateur y pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses, ce qui décevra beaucoup ceux que rassurent les programmes « clés en mains ». L'outrecuidant va même jusqu'à ne pas donner de conseils pratiques, comme : comment se laver les dents avec peu d'eau, éteindre la lumière en sortant d'une pièce ou construire une maison en paille... Il ne s'interroge que sur les fondements de la croissance et du capitalisme, sur les échecs répétés des révolutions et des alternatives, sur la dominance, les peurs, le manque, le pouvoir, l'aliénation... et - quand même ! - propose des pistes pour évoluer...

Fruit d'un grand nombre de lectures, de rencontres intellectuelles et humaines, ce film, comme les deux précédents, ne prétend nullement illustrer l'opinion des autres « objecteurs de croissance » et « colporteurs de décroissance ». La décroissance est, et sera multiple et colorée.

Amitiés croissantes. La p'tite équipe indépendante d'Utopimages.

Simplicité volontaire et décroissance 3... Changer, et changer le monde, de Jean-Claude Decourt (DVD, 92 min) : 20 € + 5 € de port (n'hésitez pas à arrondir les sommes, Utopimages « s'autoproduisant » ; cela ferait une petite bouffée d'oxygène pour les prochains films, qui seront des courts métrages). Commande à Utopimages, BP 04, 34700 Lodève, <http://utopimages.org>, [contact\(a\)utopimages.org](mailto:contact@utopimages.org), 04 67 95 43 84. Utopimages propose d'intervenir sur des projections/débats (voir page « colportages » du site internet)

ooOOOoo

AUTRES VOIX, AUTRES VOIES

D'autres agendas sont possibles.

Angers <http://alter49.org/> **Bruxelles** : <http://bxl.indymedia.org/> **Bordeaux** : <http://gironde.demosphere.eu/> **Clermont / Auvergne** : <http://auvergne-indymedia.org/> **Dijon** : <http://www.brassicanigra.org/> **Grenoble** : <http://grenoble.indymedia.org/> **Lille** : <http://lille.indymedia.org/> **Lyon** : <http://rebellyon.info/> **Marseille Sud-Est** : <http://millebabords.org/> **Nantes** : <http://nantes.indymedia.org/> **Paris / Ile-de-France** : <http://www.demosphere.eu/> <http://letohubohu.free.fr/> **Rennes** <http://rennes-info.org/> **Rouen** <http://raf.apinc.org/> **Saint-Étienne** : <http://lenumerozero.lautre.net/> **Toulouse** <http://toulouse.indymedia.org/spip.php?page=agenda>

Ainsi que partout où il faut, l'agenda d'Action Consommation :

<http://www.actionconsommation.org/publication/sommaire.php3>

A lire...

<https://paris.indymedia.org/> www.agoravox.fr www.bakchich.info <http://bellacio.org/fr> <http://www.cequillfautdestruire.org/> <http://consom-solidaire.over-blog.com/> <http://rl.federation-anarchiste.org/spip.php?page=sommaire> <http://www.france.attac.org/spip.php?page=agenda> <http://www.monde-diplomatique.fr/rendez-vous/>

Et enfin, retrouvez-nous sur le blog : <http://petitagendaentreamis.toile-libre.org/>